

PMIE & REGIONS

en
direct

L'Essonne en panne de très haut débit

ÎLE-DE-FRANCE — Le département de l'Essonne et de nombreux élus dénoncent ce mardi « les retards sur les engagements de la société Numericable-SFR dans le déploiement du très haut débit sur le territoire ». « Les usagers qui souscrivent ne disposent plus d'aucun service. [...] Nous devons trouver des solutions », indique-t-on au département.



Deshoulières sous le coup d'un plan social

LIMOUSIN — Les salariés du fabricant de porcelaine Deshoulières, situé au Dorat (Haute-Vienne), ont manifesté lundi devant leur usine. Ils protestent contre un plan de licenciement annoncé vendredi. Les trois sites du groupe sont concernés. D'ici à la fin de l'année, 38 postes seront supprimés sur les 128 de l'usine de Chauvigny (Vienne),

qui abrite le siège social, 26 suppressions sur 66 sont prévues sur le site de coulage de tasses au Dorat. Enfin, 16 licenciements sont prévus sur l'effectif de 67 personnes sur le site de Foëcy (Cher) où est implantée une filiale. L'entreprise a été placée en redressement judiciaire en juillet, avec une période d'observation jusqu'au 22 septembre. Le tribunal de Poitiers a récemment décidé de prolonger l'activité jusqu'à janvier 2016.

Eoliennes en mer : Alstom souffle le chaud et le froid en Normandie

- Les enquêtes pour les fermes de Fécamp et Courseulles se terminent.
- Alstom promet 500 emplois, mais le calendrier reste incertain.

BASSE-NORMANDIE

Philippe Legueltel
— Correspondant à Rouen

Le rachat d'Alstom par GE avait semé le trouble sur les côtes normandes autour des projets éoliens en mer. Le géant américain se montrerait-il toujours aussi intéressé par l'éolien offshore alors que le calendrier ne cesse de reculer ? Lundi, Jérôme Péresse, président d'Alstom Renewable Power est venu en personne rassurer les élus sur les intentions du groupe sur la construction de deux usines à Cherbourg pour la fabrication de pales et l'équipement des mâts de ses éoliennes Haliade 150. « La question n'est plus de savoir si nous le ferons, mais quand nous le ferons », a-t-il affirmé. Elles seront installées sur les parcs en mer d'Eolien Maritime France, consortium mené par EDF Energies Nouvelles, au large de Courseulles-sur-Mer et de Fécamp. Le chiffre de 500 emplois directs a également été confirmé, à la sortie d'une réunion de travail qui a rassemblé sur place le groupe industriel, EDF Energies Nouvelles et les élus.

Fin des enquêtes publiques
En revanche, le calendrier, initialement annoncé pour 2013, reste incertain dans un contexte d'incertitude juridique. Il dépendra du dépôt éventuel d'un recours sur les deux projets, dont les enquêtes publiques se terminent les 8 (pour Fécamp) et 10 octobre (pour Courseulles) prochain. « [Les recours] peuvent être déposés dans un délai de deux mois suivant les permis, atten-

ant début 2016. En fonction, les projets pourront être lancés simultanément ou successivement au cours du premier ou deuxième trimestre », détaille Béatrice Buffon, directrice générale adjointe activités maritimes d'EDF EN. Le hub logistique, prévu à Cherbourg pour l'assemblage des éoliennes de Courseulles, servira également le projet de Fécamp. A la clef, 200 emplois sur deux ans. Les collectivités se disent prêtes à voter de nouvelles aides pour la construction des usines Alstom – en plus des 100 millions d'euros déjà engagés pour adapter leurs infrastructures portuaires.

Pour la filière hydrolienne, Cherbourg entend aussi jouer sa carte. Un seul site en France, celui du Raz Blanchard (à l'ouest du port du Cotentin), a été retenu en 2014 pour les deux premières fermes pilotes. Au cœur de l'un des premiers potentiels hydroliens du monde exploitable commercialement, les 11 machines, positionnées sous la mer à l'horizon 2018 pour produire de l'électricité à partir des courants marins, éliront domicile à proximité du port de la Manche. DCNS, déjà implanté sur Cherbourg et retenu pour une ferme de 7 machines, affiche progressivement ses intentions. Il y a quinze jours, l'industriel a fait visiter ses

65

KILOMÈTRES CARRÉS
La surface du domaine public maritime qui sera occupé au large de Fécamp par les 83 éoliennes Haliade d'Alstom.



Deux usines seront construites à Cherbourg pour la fabrication des mâts des éoliennes. Photo Shutterstock

ateliers aux élus. A l'intérieur, ces derniers ont pu constater l'assemblage des rotors, le moteur de la turbine, de deux hydroliennes de 16 mètres de diamètre.

« C'est une vraie montée en compétence dans le développement industriel de l'hydrolien sur Cherbourg », explique Christophe Chabert, directeur d'OpenHydro France, la filiale de DCNS pour l'hydrolien. Le chantier a mobilisé 80 personnes. Les rotors serviront aux deux machines destinées au projet de Paimpol-Bréhat, mené par EDF en partenariat avec DCNS-OpenHydro et General Electric. En attendant les autres machines, OpenHydro va implanter son futur siège social d'OpenHydro France à Cherbourg. Afin d'optimiser l'assemblage, les modalités d'implantation d'une entité industrielle sur le port sont en discussion. Un signe de plus pour Cherbourg, qui entend se positionner comme un acteur majeur dans les EMR. ■

250 emplois à Saint-Nazaire

L'électromécanicien est déjà un profil courtisé sur le bassin d'emploi de Saint-Nazaire. Alstom Offshore Wind recrute pour son usine d'éoliennes offshore de grandes dimensions, inaugurée en décembre dernier à Montoir-de-Bretagne, près de Saint-Nazaire. L'industriel vient de lancer une seconde phase de recrutements portant sur 85 postes, à pourvoir d'ici à fin 2015. Une première série de 6 éoliennes Haliade 150 de 6 mégawatts sera vendue aux Etats-Unis. Déjà 70 salariés, dont 25 intérimaires, sont à l'ouvrage. Pour recruter, l'entreprise fait appel à la méthode des « habiletés ». En mars 2016, l'usine finira sa première série. Un creux de charge suivra jusqu'en septembre. C'est alors que commencera la production des 66 éoliennes du parc allemand Merkur Offshore, un contrat de 600 millions d'euros signé cet été. L'effectif devrait atteindre les 250 salariés fin 2016.

Les PME mobilisées

Les entreprises sont impatientes de se lancer dans l'éolien en mer ou l'hydrolien.

Du spécialiste de l'assemblage de pièces industrielles au propriétaire de bateaux pour les travaux maritimes, l'arrivée des énergies marines renouvelables (EMR) fait rêver les PME normandes. Implantée à Beaumont-Hague (Manche), la société Efinor est un ensemble d'équipements complexes pour l'industrie, habitué des pièces stratégiques, qui travaille notamment pour l'aéronautique. Dans les ateliers de sa filiale Normetal, une partie des pièces stratégiques de mise à l'eau des deux futures turbines des hydroliennes de DCNS-OpenHydro, destinées au site de Paimpol-Bréhat, sont assemblées. « Ces EMR représentent des projets structurants pour les entreprises et vont créer un appel d'air pendant de longues années pour la manutention des parcs éoliens offshore et l'hydrolien », confie Fabrice Lepotier, PDG d'Efinor (500 salariés et 60 millions d'euros de chiffre d'affaires). Depuis deux mois, une entité anglaise a été créée pour capter les marchés d'outre-Manche.

Sur les quais du port de Cherbourg, VDC Offshore, avec ses

8 bateaux, est spécialisé en fournitures de moyens nautiques pour les travaux maritimes. « En 2011, j'ai été sollicité pour des relevés et mesures. C'est ainsi que nous avons mis le pied à l'étrier », se souvient Benjamin Bon, à la tête de l'entreprise. Sa société assure aussi le transport de personnel sur le mât de mesure d'EDF, destiné au parc de Fécamp.

Une approche combinée
Spécialisé en recherches et expertises sous-marines, Ceres, installé à Montfarville (Manche) et sollicité dès 2005-2006 pour les champs éoliens en mer pressentis, met à disposition ses plongeurs pour relever, traiter et fournir les données géophysiques et géotechniques des projets. Pour répondre aux prochains appels d'offres sur l'éolien ou l'hydrolien, l'entreprise, trop petite, vient de s'associer à un consortium, créé avec N-Sea, entreprise hollandaise spécialisée dans l'inspection et la réparation, et TechSub, spécialiste des travaux d'accès difficile. « Nous proposons une approche combinée. Nous voulons jouer dans la cour des grands tout en conservant l'autonomie de nos petites structures », explique Bertrand Sciboz, à la tête de Ceres. — P. L.

Areva tarde à concrétiser ses promesses au Havre

Le spécialiste du nucléaire a prévu cinq usines dans le port normand pour construire ses éoliennes marines, mais se fait désirer.

Dominique Aubin
— Correspondant à Rouen

Les bulldozers ont fait place nette en réduisant à l'état de gravats les anciens hangars. L'ex-quai aux transatlantiques du Havre est prêt pour accueillir, sur 50 hectares, les usines d'éoliennes marines promises par Areva en 2011. Pourtant, rien ne se passe. Alors que les premières annonces faisaient état d'un début du chantier en 2014, le géant du nucléaire, qui traverse une période difficile, ne s'exprime plus sur le sujet depuis de longs mois. Il a bien confirmé ses engagements en mars dernier lors de la création avec l'espagnol Gamesa d'une coentreprise chargée de développer l'éolien en mer – sans toutefois donner de signes tangibles sur le terrain. Le maire LR du Havre, Edouard Philippe, qui dit rester « optimiste », espère beaucoup d'un entretien qu'il doit avoir début octobre avec Philippe Knoche, directeur général délégué d'Areva.

Areva promet la construction de cinq usines avec, à la clef, 750 emplois directs et 2.000 indirects.

L'impatience des Havrais est à la mesure de ce projet industriel sans précédent dans cette région depuis l'implantation de l'usine Renault à Sandouville dans les années 1960. Areva promet la construction de cinq usines avec, à la clef, 750 emplois directs et 2.000 indirects. Deux devraient être directement mises en œuvre par Areva pour construire les pales et les nacelles, et les trois autres par des sous-traitants – le japonais NTN-SNR pour les roulements, le finlandais Moventas pour les boîtes de vitesses et l'helvético-suédois ABB pour les génératrices.

Une sixième fabrication, les mâts, devrait être répartie entre les entreprises Fouré Lagadec au Havre et CMP Entrepote à Dunkerque. Du Havre, Areva pourra servir les champs d'éoliennes du Tréport et de Saint-Brieuc qu'il a emportés avec Engie, mais il se positionne aussi en vue de capter une partie du marché anglais qui s'annonce très prometteur.

Fondation expérimentale
Outre Areva, Le Havre doit profiter également de l'implantation par EDF Energies Nouvelles d'une usine de fabrication de fondations gravitaires pour équiper le champ de Fécamp. Cette activité mobilisera 600 personnes durant deux ans. Ce projet est beaucoup plus avancé : une fondation expérimentale de 1.800 tonnes a déjà été construite et immergée avec succès par 27 mètres de fond en février dernier. Pour tous les acteurs, il s'agira ensuite de tenir les délais : l'installation des premières éoliennes en mer est attendue pour 2018. ■

Le port de Cherbourg investit 100 millions de travaux

Les travaux d'extension de la rade sont en cours pour l'accueil de l'activité hydrolienne.

Les mouvements de bateaux ne passent pas inaperçus dans la rade de Cherbourg (Manche). Le chantier est de taille, consistant, pour sa phase actuelle, à draguer et à dérocher le fond marin. La création de la digue de 1,8 kilomètre de long, composée de 250.000 tonnes d'enrochement, est en cours. C'est elle qui permettra de contenir les 5 millions de mètres cubes de matériaux dragués constituant l'extension.

L'agrandissement du port de Cherbourg s'est rapidement imposé, face à des espaces disponibles trop limités dans la perspective de l'arrivée des énergies marines renouvelables (EMR), très consommatrices de place. L'accueil de la filière hydrolienne – mais également des activités complémentaires

liées à l'éolien en mer – nécessite de gagner 39 hectares sur la mer.

Proche du Raz Blanchard, futur site des premières fermes pilotes d'hydroliennes, idéalement situé par rapport aux futurs champs d'éoliennes en mer de Courseulles-sur-Mer (Calvados) et de Fécamp (Seine-Maritime), Cherbourg, face aux côtes anglaises (propices elles aussi aux EMR), ne veut pas rater son rendez-vous avec l'émergence des nouvelles filières.

« Le temps des investissements des industriels »

Pilotés par Ports normands associés (PNA), le syndicat mixte réunissant la région Basse-Normandie et les départements de la Manche et du Calvados, les premiers travaux ont débuté dès 2013 pour s'achever fin 2016. Au total, l'investissement pour mettre le port en ordre de marche s'élève à 100 millions d'euros, dont 60 millions pour la

seule extension. « Nous serons prêts dans le scénario des industriels, imaginé au lendemain des résultats des appels d'offres de 2012 pour l'éolien en mer et de 2014 pour l'hydrolien. Le temps des collectivités se termine. Le temps des investissements des industriels arrive », martèle Laurent Beauvais, président PS de la région Basse-Normandie et de PNA.

Déjà, l'allongement de 700 mètres d'un quai, le premier en France d'une portance à 15 tonnes par mètre carré pouvant accueillir des objets lourds, a été finalisé en début d'année, pour un montant de 25 millions d'euros. Dimensionné pour répondre au traitement simultané des assemblages des champs d'éoliennes en mer de Courseulles-sur-Mer et de Fécamp, il sert déjà à traiter les colis industriels de poids. Quinze millions d'euros serviront enfin à dévier des voies ferrées.

— P. L.